



**AVIS PUBLIC**  
**PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-375**

---

**AVIS PUBLIC** est donné, par la soussignée greffière, que le conseil municipal de la Ville de Port-Cartier a adopté, lors de la séance ordinaire du 8 avril 2024, le règlement suivant :

**Règlement numéro 2024-375, intitulé « Règlement modifiant le règlement concernant l'enlèvement des déchets et la collecte sélective des matières recyclables ».**

Ce règlement vise notamment à ajouter un article concernant l'emplacement du dépôt des bacs roulants et des bacs de récupération.

Ce règlement est actuellement déposé dans les archives de la Ville, à l'hôtel de ville, au 40, avenue Parent, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance en contactant le Service du greffe par téléphone au 418 766-2399 ou par courriel à l'adresse : greffe@villeportcartier.com, aux heures normales de bureau.

Ce règlement entre en vigueur à la date de publication du présent avis.

**FAIT À PORT-CARTIER**, ce 12<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024.

La greffière,

M<sup>e</sup> Ariane CAMIRÉ

AC/--